

Webinaire CEE industrie et tertiaire Nouvelle Aquitaine

28 juin 2023

Elisabeth TATREAUX

Laure BAUDART

Solenne TOUM

Julie PISANO

Karine MAILLARD



Le Club C2E

Ses missions

Le Club C2E, créé en 2006, est **un espace de rencontres neutre et fédérateur pour les acteurs concernés par le dispositif des CEE**. Ses Missions **principales** consistent à :

- Faire évoluer catalogue de fiches d'Opérations Standardisées éligibles au dispositif.
- Répondre aux questions
- Communiquer

Ces travaux sont conduits en étroite liaison avec l'ADEME et la DGEC du Ministère de la Transition Energétique

Ses actions

- ➔ Organise des Groupes de Travail pour faire évoluer le catalogue de fiches d'opérations standardisées
- ➔ Diffuse les informations relatives au dispositif
- ➔ Capitalise des retours d'expérience et est force de propositions pour faire évoluer le dispositif
- ➔ Accompagne les acteurs du dispositif pour les aider à comprendre, anticiper et optimiser la mise en œuvre du dispositif selon leurs activités

Ses membres

Fournisseurs d'énergie

: électricité, gaz, bois, chaleur, fioul, carburants

Maîtres d'ouvrages consommateurs d'énergie

: collectivités territoriales, entreprises industrielles

**550 sociétés
adhérentes
Env. 1370
personnes**

Maîtres d'œuvre et fournisseurs d'équipements et de services :

sociétés de services d'EE, bureaux d'études, entreprises de construction / de maintenance...
Agences locales et régionales de l'énergie et de l'environnement, chambres de commerce, centres d'études et universités, consultants.

Services aux adhérents

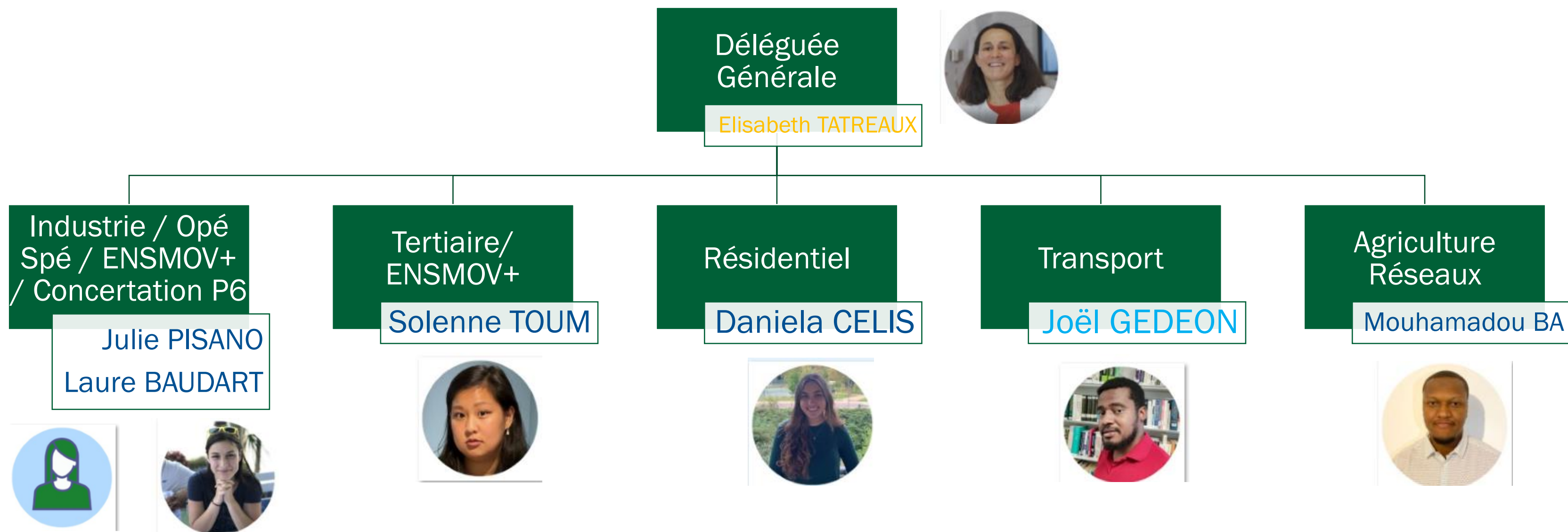
Un accès à des **documents téléchargeables sur le site internet du Club C2E** (Présentations faites lors de GT, fiches de calcul ayant servi à élaborer les fiches d'opérations standardisées...).

Une accès aux **questions réponses (FAQ)** mises en ligne par le Club C2E.

Les animateurs du Club répondent aux questions des adhérents par téléphone ou par mail.

Une lettre INFO FLASH CEE **d'information sur les CEE** (Pour adhérer contacter a.giroux@atee.fr)

Quoi de neuf au Club C2E ?



Sommaire

- | | | | |
|---|---|---|-----------------------------|
| 1 | • Présentation du dispositif | 5 | • Opérations spécifiques |
| 2 | • <u>Enjeux de la 5^{ème} période</u> | 6 | • Programme PACTE Industrie |
| 3 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Industrie | 7 | • Conclusion |
| 4 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Tertiaire | 8 | • Des questions ? |

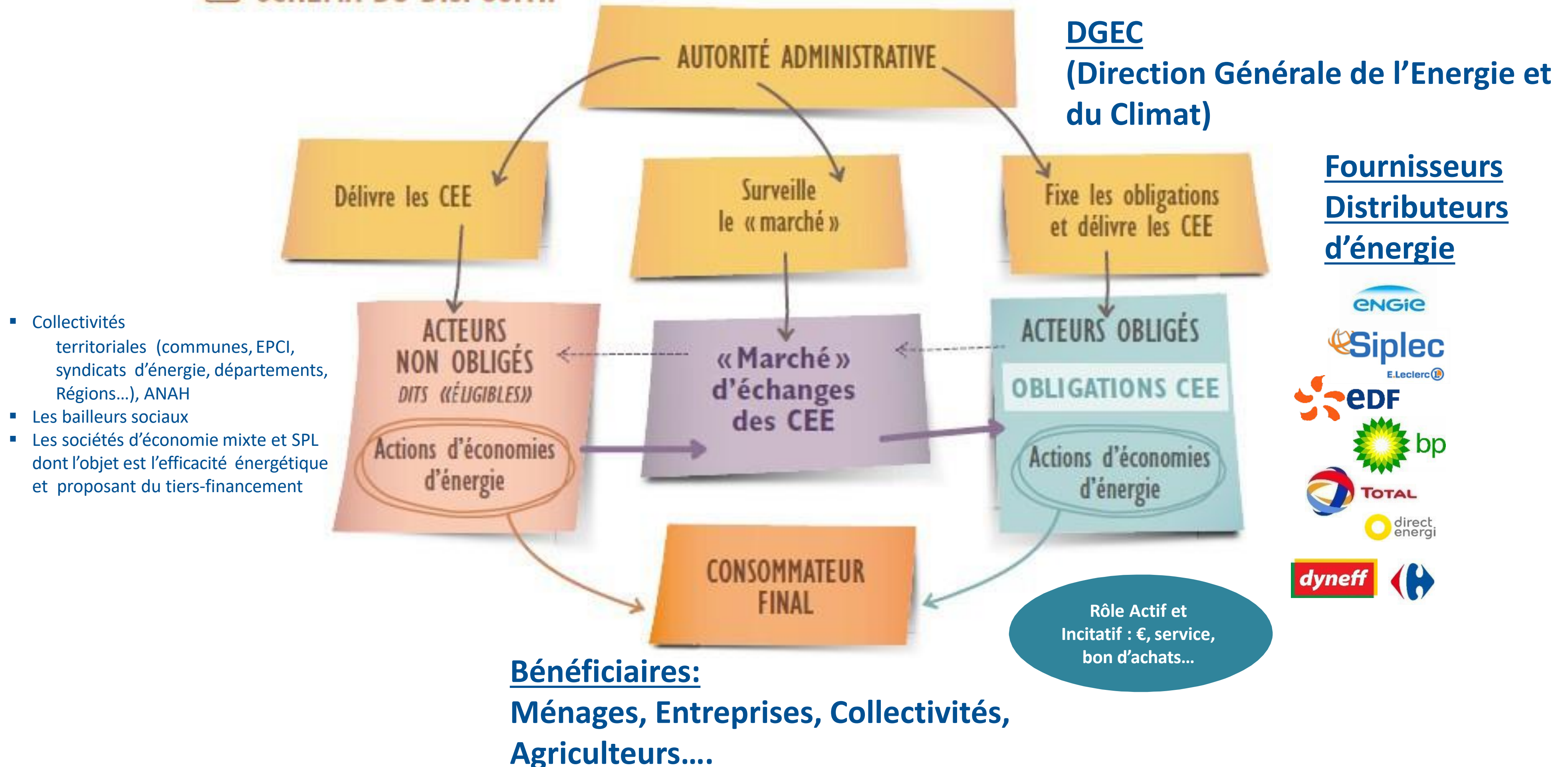
Les CEE, un dispositif réglementaire dédié à l'Efficacité Energétique

- ❖ Les Certificats d'économies d'énergie (CEE) ont été créés en 2005
- ❖ Par période de 3 ans à 4 ans, l'Etat impose,
 - Aux fournisseurs/distributeurs d'énergie (Obligés) :
Électricité, gaz, chaleur/froid, fioul domestique, carburant automobile
 - De réaliser un certain volume d'économies d'énergie (obligation)
Auprès des consommateurs finaux : les bénéficiaires – ménages, collectivités, entreprises, agriculteurs...
 - Ces économies d'énergie sont matérialisées par des **Certificats d'Economies d'Energie** : les CEE.

Les CEE représentent le principal outil de financement des travaux d'économies d'énergie
=> Environ 5/6 Md€/an

Les acteurs du dispositif

SCHEMA DU DISPOSITIF



Financer ses projets d'Efficacité Energétique avec les CEE

❖ Les 3 manières de bénéficier du dispositif des CEE :

Opérations
standardisées

Définies
par arrêtés

Montant de CEE forfaitisé

Simplifier le dispositif

Un catalogue de 218 fiches
dont env. 50% en Bâtiment

Opérations
spécifiques

Hors cadre standardisé

Montant CEE propre à chaque
opération

Dossier de demande détaillé,
expertisé par l'ADEME

Programmes CEE

Formation
Information
Innovation
Précarité énergétique

Opérations d'économies d'énergie

Les opérations standardisées (218 fiches)

- ❖ Opérations couramment réalisées pour lesquelles une valeur forfaitaire de CEE a été définie.
 - ❖ Les **fiches standardisées** (liste accessible sur le site de l'ATEE [C2E Opérations Standardisées](#))
 - un outil prêt à l'emploi qui permet de calculer le montant de CEE attribué,
 - avec des exigences requises pour la délivrance.
- Publiées par **arrêté ministériel**
- Réparties en 6 secteurs : Industrie, Agriculture, Bâtiment résidentiel, Bâtiment tertiaire, Réseaux, Transports

218 fiches standardisées (Juin 2023)

Résidentiel
58 fiches
BAR

Tertiaire
57 fiches
BAT

Industrie
32 fiches
IND

Transport
37 fiches
TRA

Agriculture
26 fiches
AGRI

Réseaux
chaud/froid, éclairage extérieur et
électricité
8 fiches
RES

Principales fiches utilisées

CEE classique et précarité :

Les fiches suivantes représentent environ 83% des volumes de CEE délivrés pour les opérations standardisées « P3 » (fiches numérotées 1XX) :

Référence	Intitulé de l'opération standardisée	%
BAR-EN-101	Isolation de combles ou de toitures	15,64%
BAR-TH-104	Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	11,07%
BAR-EN-102	Isolation des murs	10,16%
IND-UT-117	Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid	10,05%
BAR-TH-160	Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	6,92%
BAR-EN-103	Isolation d'un plancher	6,68%
BAR-TH-164	Rénovation globale d'une maison individuelle (France métropolitaine)	5,79%
BAR-TH-106	Chaudière individuelle à haute performance énergétique	3,70%
BAT-TH-146	Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	2,53%
BAR-TH-113	Chaudière biomasse individuelle	2,03%
AGRI-TH-104	Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid hors tanks à lait	1,52%
IND-UT-136	Systèmes moto-régulés	1,09%
BAR-EN-104	Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant	0,97%
BAR-TH-112	Appareil indépendant de chauffage au bois	0,93%
BAR-TH-161	Isolation de points singuliers d'un réseau	0,92%

Trois étapes clés pour bénéficier des financements CEE

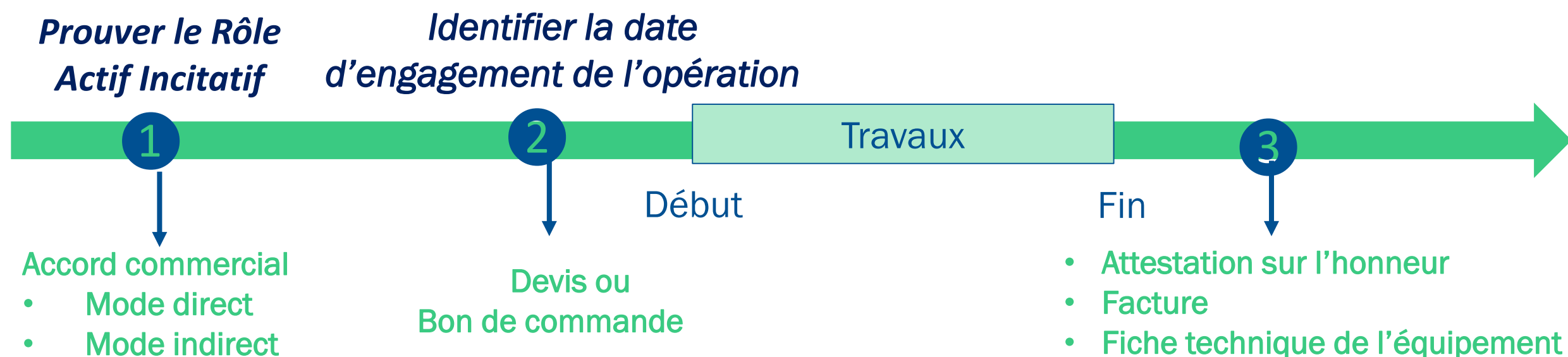
1 Identifier les équipements éligibles aux CEE

- Consulter le catalogue de Fiches CEE sur le site de l'ATEE : [C2E Opérations Standardisées](#)

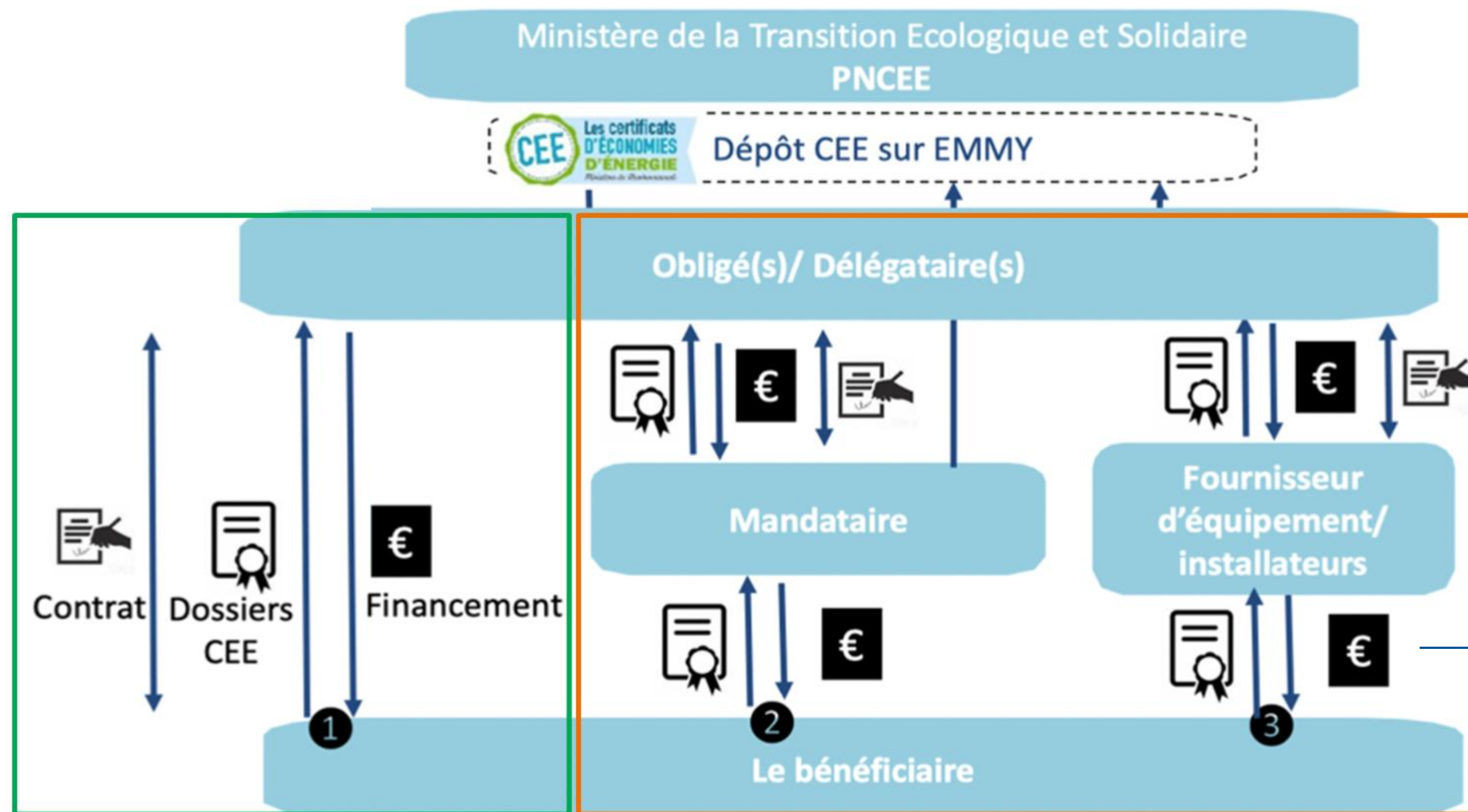
2 Identifier un acteur avec qui travailler et négocier un prix en € / MWhc de CEE

- **Les « obligés »** : Les vendeurs d'énergie dont les ventes annuelles dépassent un seuil fixé
- **Les « délégataires » d'obligations** : entreprises spécialisées dans le dispositif ayant acquis un statut comparable à celui d'un obligé
- **Les fournisseurs d'équipements / Les installateurs** : ces entreprises doivent avoir passé un contrat avec un obligé ou un délégataire
- **Les bureaux d'études** prescripteurs de solutions éligibles au dispositif CEE

3 Constituer le dossier CEE : 3 jalons



Les différents modèles d'affaires



- ❖ Les CEE sont délivrés par le Pôle National CEE (DGEC), après réalisation des travaux
- ❖ L'obtention de CEE se matérialise par l'obtention de kWh cumac sur un compte électronique sur le registre national Emmy, sur lequel se font également les transactions CEE

Une certification RGE est nécessaire dans le cadre de nombreuses opérations dans le résidentiel

Liste des Obligés:

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20221003_Liste_oblig%C3%A9s%28provisoire%29_0.pdf

Liste des délégataires

- [liste des délégataires de la P5 est disponible sur le site du ministère](#)

Sommaire

- | | | | |
|---|---|---|-----------------------------|
| 1 | • Présentation du dispositif | 5 | • Opérations spécifiques |
| 2 | • <u>Enjeux de la 5^{ème} période</u> | 6 | • Programme PACTE Industrie |
| 3 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Industrie | 7 | • Conclusion |
| 4 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Tertiaire | 8 | • Des questions ? |

Enjeux clés de la 5^{ème} période

(01/01/2022 au 31/12/2025)

Chiffres clés

- 3 100 TWhc dont 1 130 TWhc en précarité soit +45% /P4
- Prix des CEE spot en baisse en mai :
 - Classique : 7,38 €/MWhc
 - Précarité : 7,45 €/MWhc en

Atteindre les objectifs dans un contexte difficile :

- ✓ Une baisse des dépôts en avril par rapport à mars
- ✓ Une nette diminution des volumes échangés sur Emmy en mai / avril
- ✓ Un manque de visibilité concernant les gisements économiquement atteignables => 2 Etudes lancées par le Club C2E

Stabiliser le dispositif : éviter les stops & Go.

- ✓ Deux arrêtés dédiés aux fiches /an sauf lorsque des fiches doivent être révisées pour des questions de dérives observées

Sécuriser les opérations en industrie : réduire les effets d'aubaine

- ✓ Des difficultés pour avancer sur les opérations spécifiques

S'appuyer sur le dispositif pour accompagner le décret tertiaire

- ✓ Deux études dédiées au secteur du tertiaire lancées par la Club C2E

Continuer le développement du catalogue de fiches en Transport mais aussi l'agriculture, les réseaux d'eau....

Sommaire

- | | | | |
|---|--|---|-----------------------------|
| 1 | • Présentation du dispositif | 5 | • Opérations spécifiques |
| 2 | • Enjeux de la 5 ^{ème} période | 6 | • Programme PACTE Industrie |
| 3 | • <u>Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Industrie</u> | 7 | • Conclusion |
| 4 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Tertiaire | 8 | • Des questions |

Les actualités sur les fiches d'opérations standardisées dédiées à l'Industrie

INDUSTRIE : Les fiches d'opérations standardisées existantes

Froid

- ❖ IND-BA-112 : Système de récupération de chaleur sur une tour aéroréfrigérante
- ❖ IND-UT-113 : Système de condensation frigorifique à haute efficacité
- ❖ IND-UT-115 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un BP flottante
- ❖ IND-UT-116 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir un HP flottante
- ❖ IND-UT-117 : Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid
- ❖ IND-UT-135 : Freecooling par eau de refroidissement en substitution d'un groupe froid

Chaud

- ❖ IND-UT-125 : Traitement d'eau performant sur chaudière de production de vapeur
- ❖ IND-UT-103 : Système de récupération de chaleur sur un compresseur d'air
- ❖ IND-UT-104 : Economiseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur
- ❖ IND-UT-105 : Brûleur micro-modulant sur chaudière industrielle
- ❖ IND-UT-118 : Brûleur avec dispositif de récupération de chaleur sur un four industriel
- ❖ IND-BA-117 : Chauffage décentralisé performant
- ❖ IND-UT-130 : Condenseur sur les effluents gazeux d'une chaudière de production de vapeur

Eclairage

- ❖ IND-BA-113 : Lanterneau d'éclairage zénithal
- ❖ IND-BA-114 : Conduit de lumière naturelle
- ❖ IND-BA-116 : Luminaire à module LED

Motorisation

- ❖ IND-UT-102 : Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone
- ❖ IND-UT-114 : Moto variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance
- ❖ IND-UT-127 : Système de transmission performant
- ❖ IND-UT-132 : Moteur haut rendement de classe IE4
- ❖ IND-UT-133 : Système électronique de pilotage d'un moteur électrique avec récupération d'énergie
- ❖ IND-UT-136 : Systèmes moto-régulés

Autres

- ❖ IND-EN-101 : Isolation des murs (France d'outre-mer)
- ❖ IND-EN-102 : Isolation de combles ou de toitures (France d'outre-mer)
- ❖ IND-BA-110 : Déstratificateur ou brasseur d'air
- ❖ IND-UT-113 : Récupérateur de chaleur sur compresseur d'air
- ❖ IND-UT-120 : Compresseur d'air basse pression à vis ou centrifuge
- ❖ IND-UT-121 : Isolation de points singuliers d'un réseau
- ❖ IND-UT-122 : Sécheur d'air comprimé à adsorption utilisant un apport calorifique pour sa régénération
- ❖ IND-UT-124 : Séquenceur électronique pour le pilotage d'une centrale de production d'air comprimé
- ❖ IND-UT-129 : Presse à injecter toute électrique ou hybride
- ❖ IND-UT-134 : Système de mesurage d'IPE
- ❖ IND-UT-131 : Isolation thermique des parois planes ou cylindriques sur des installations industrielles (France métropolitaine)

Les actualités sur les fiches d'opérations standardisées dédiées à l'Industrie

INDUSTRIE : Création de fiches 1/2

- **Création IND-UT-XXX : PAC en relèvement de chaleur fatale**
 - Rédaction de la fiche de calcul en dialogue avec l'ADEME
- **Création IND-UT-XXX : Refroidisseur industriel à haute efficacité énergétique**
 - Soumise pour validation à l'ADEME
- **Création IND-TH-XXX : Stockage d'énergie issue de chaleur fatale en industrie**
 - Rédaction de la fiche de calcul
- **Création IND-UT-XXX : Valorisation de la chaleur fatale en électricité**
 - Rédaction de la fiche d'opportunité
- **Création IND-UT-XXX : Moteurs performants**
 - Création d'une fiche moteurs performants englobant IND-UT-114 / IND-UT-132 (IE4) / IE5 et + ainsi que la mise en place d'un VEV.
 - Un groupe de travail doit être lancé par l'ATEE
 - En attente éléments du GIMELEC

Les actualités sur les fiches d'opérations standardisées dédiées à l'Industrie

INDUSTRIE : Création de fiches 2/2

- **Création IND-UT-XXX : Mise en veille automatique des machines utilisant de l'air comprimé**
 - Rédaction de la fiche de calcul
- **Création IND-UT-XXX : Electrovanne**
 - Rédaction de la fiche d'opportunité

Les actualités sur les fiches d'opérations standardisées dédiées à l'Industrie

INDUSTRIE : Révisions – Fiches moteurs

- **Révision IND-UT-102 : Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone**
 - Mise à jour de l'éco-conception en vigueur depuis Juillet 2021 : Le nouveau règlement n'impose plus l'installation de VEV sur certains moteurs, le périmètre d'application de la fiche se trouve donc élargi.
 - Proposition d'inéligibilité au neuf
- **Révision IND-UT-136 : Systèmes moto-régulés**
 - Mise à jour de l'éco-conception en vigueur Juillet 2023 : La condition d'une classe IE3 dans le cas d'un moteur asynchrone doit être réhaussée selon les puissances et le gain induit doit être mis à jour.
 - Potentiel élargissement des secteurs concernés.
- **Révision IND-UT-114 : Moto-variateur synchrone à aimants permanents ou à réluctance**
- **Révision IND-UT-132 : Moteur asynchrone de classe IE4**
 - Proposition d'une fusion IND-UT-114 - IND-UT-132 "moteurs performants" avec IE5 (voir slide création de fiche 1/2)

Les actualités sur les fiches d'opérations standardisées dédiées à l'Industrie

INDUSTRIE : Fiches anciennes à rafraîchir annoncées par la DGEC

- Révision IND-UT-121 : Isolation de points singuliers sur un réseau hydraulique
 - Révision IND-UT-117 : Système de récupérateur de chaleur sur un groupe de production de froid
- ALLIANCE ALLICE, mandatée par la DGEC, est en cours d'étude pour alimenter ces révisions

Sommaire

- 1 • Présentation du dispositif
- 2 • Enjeux de la 5^{ème} période
- 3 • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Industrie
- 4 • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Tertiaire
- 5 • Opérations spécifiques
- 6 • Programme PACTE Industrie
- 7 • Conclusion
- 8 • Des questions ?

Les actualités sur les fiches d'opérations standardisées tertiaires

TERTIAIRE : Les fiches d'opérations standardisées existantes

Enveloppe

- ❖ BAT-EN-101 : Isolation de combles ou de toitures
- ❖ BAT-EN-102 : Isolation des murs
- ❖ BAT-EN-103 : Isolation d'un plancher
- ❖ BAT-EN-104 : Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant
- ❖ BAT-EN-106 : Isolation de combles ou de toitures (France métropolitaine)
- ❖ BAT-EN-107 : Isolation des toitures-terrasses
- ❖ BAT-EN-108 : Isolation des murs (France d'outre-mer)
- ❖ BAT-EN-109 : Réduction des apports solaires par la toiture (France d'outre-mer)
- ❖ BAT-EN-110 : Protections des baies contre le rayonnement solaire (France d'outre-mer)
- ❖ BAT-EN-111 : Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage pariétodynamique (France métropolitaine)
- ❖ BAT-EN-112 : Revêtements réfléchissants en toiture

Equipement

- ❖ BAT-EQ-117 : Installation frigorifique utilisant du CO2 subcritique ou transcritique
- ❖ BAT-EQ-117 vA40-2 à compter du 01-04-2022
- ❖ BAT-EQ-123 : Moto-variateur synchrone à aimants permanents ou à réluctance
- ❖ BAT-EQ-124 : Fermeture des meubles frigorifiques de vente à température positive
- ❖ BAT-EQ-125 : Fermeture des meubles frigorifiques de vente à température négative
- ❖ BAT-EQ-127 : Luminaire d'éclairage général à modules LED
- ❖ BAT-EQ-127 vA40-4 à compter du 01-04-2022
- ❖ BAT-EQ-129 : Lanterneaux d'éclairage zénithal (France Métropolitaine)
- ❖ BAT-EQ-130 : Système de condensation frigorifique à haute efficacité
- ❖ BAT-EQ-131 : Conduits de lumière naturelle (PDF - 21.83 Ko)
- ❖ BAT-EQ-133 : Systèmes hydro-économes (France métropolitaine)
- ❖ BAT-EQ-134 vA40-1 à compter du 29-12-2021

Service

- ❖ BAT-SE-103 : Réglage des organes d'équilibrage d'une installation de chauffage à eau chaude
- ❖ BAT-SE-104 : Contrat de Performance Energétique Services (CPE Services) Chauffage
- ❖ BAT-SE-105 : Abaissement de la température de retour vers un réseau de chaleur

Les actualités sur les fiches d'opérations standardisées tertiaires

TERTIAIRE : Les fiches d'opérations standardisées existantes

Thermique

- ❖ BAT-TH-102 : Chaudière collective à haute performance énergétique
- ❖ BAT-TH-103 : Plancher chauffant hydraulique à basse température
- ❖ BAT-TH-104 : Robinet thermostatique
- ❖ BAT-TH-105 : Radiateur basse température pour un chauffage central
- ❖ BAT-TH-108 : Système de régulation par programmation d'intermittence
- ❖ BAT-TH-109 : Optimiseur de relance en chauffage collectif comprenant une fonction auto-adaptative
- ❖ BAT-TH-110 : Récupérateur de chaleur à condensation
- ❖ BAT-TH-111 : Chauffe-eau solaire collectif (France métropolitaine)
- ❖ BAT-TH-112 : Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone
- ❖ BAT-TH-113 : Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau
- ❖ BAT-TH-115 : Climatiseur performant (France d'outre-mer)
- ❖ BAT-TH-116 : Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement/climatisation, l'éclairage et les auxiliaires
- ❖ BAT-TH-121 : Chauffe-eau solaire (France d'outre-mer)
- ❖ BAT-TH-122 : Programmeur d'intermittence pour la climatisation (France d'outre-mer)
- ❖ BAT-TH-125 : Ventilation mécanique simple flux à débit d'air constant ou modulé
- ❖ BAT-TH-126 : Ventilation mécanique double flux avec échangeur à débit d'air constant ou modulé

Thermique

- ❖ BAT-TH-127 : Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur
- ❖ BAT-TH-134 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante (France métropolitaine)
- ❖ BAT-TH-135 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante (France d'outre-mer)
- ❖ BAT-TH-139 : Système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid
- ❖ BAT-TH-140 : Pompe à chaleur à absorption de type air/eau ou eau/eau
- ❖ BAT-TH-141 : Pompe à chaleur à moteur gaz de type air/eau
- ❖ BAT-TH-142 : Système de déstratification d'air
- ❖ BAT-TH-143 : Ventilo-convecteurs haute performance
- ❖ BAT-TH-145 : Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante (France métropolitaine)
- ❖ BAT-TH-146 : Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire
- ❖ BAT-TH-146 vA50-3 à compter du 01-04-2023
- ❖ BAT-TH-153 : Système de confinement des allées froides et allées chaudes dans un Data Center
- ❖ BAT-TH-154 : Récupération instantanée de chaleur sur eaux grises
- ❖ BAT-TH-155 : Isolation de points singuliers d'un réseau
- ❖ BAT-TH-156 : Freecooling par eau de refroidissement en substitution d'un groupe froid pour la climatisation
- ❖ BAT-TH-157 : Chaudière biomasse collective
- ❖ BAT-TH-157 vA50-2 à compter du 01-04-2023
- ❖ BAT-TH-158 vA42-2 à compter du 31-01-2022
- ❖ BAT-TH-159 vA40-1 à compter du 29-12-2021

Les actualités sur les fiches d'opérations standardisées tertiaires

TERTIAIRE : Point sur les fiches proposées au 54ème arrêté

- Création BAT-EQ-XXX : Vanne étanche à servo-moteurs économes
- Création BAT-EN-XXX : Façade rideaux
- Révision BAT-EN-104 : Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant
- Révision BAT-TH-113 : Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau
- Révision BAT-TH-142 : Système de dé stratification d'air
- Révision BAR-TH-123 : Optimiseur de relance en chauffage collectif
- Révision BAT-TH-109 : Optimiseur de relance en chauffage collectif comportant une fonction auto-adaptative

Les actualités sur les fiches d'opérations standardisées tertiaire

TERTIAIRE: Point sur les fiches prévues au deuxième semestre 2023 (arrêté de décembre)

- Création BAT-TH-XXX : Maintien en température de groupe électrogène de secours par PAC
- Création BAT-TH-XXX : Système de mesurage des consommations énergétiques par usage
- BAT-TH-116 : Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement/climatisation, l'éclairage et les auxiliaires

Sommaire

- | | | | |
|---|---|---|---------------------------------|
| 1 | • Présentation du dispositif | 5 | • <u>Opérations spécifiques</u> |
| 2 | • Enjeux de la 5 ^{ème} période | 6 | • Programme PACTE Industrie |
| 3 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Industrie | 7 | • Conclusion |
| 4 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Tertiaire | 8 | • Des questions ? |

Pourquoi les opérations spécifiques ?

- ❖ Les fiches d'opérations standardisées ne peuvent pas, à elles seules, rendre compte de tous les types d'actions d'économies d'énergie possibles, certaines actions étant plus complexes ou non génériques.
- ❖ Le dispositif prévoit la valorisation d'opérations dites "spécifiques" dont les montants d'économies d'énergie ne sont pas forfaitisés et sont propres à chaque opération. Elles font l'objet d'un examen particulier par le Pôle National CEE.

Quels principes ?

- ❖ Déterminer une situation de référence (différente de la situation initiale) et une situation prévisionnelle :
 - **la situation de référence** est une situation théorique qui s'appuie sur les meilleurs pratiques (BREF) ou des données sectorielles ou réglementaires. Cette analyse est une étape fondamentale puisqu'elle sert de base pour le calcul des économies d'énergie de l'opération. A noter, le cas où votre opération spécifique s'apparente à une opération standardisée, on pourra utiliser la situation de référence de la fiche standardisée correspondante.
- ❖ Le TRB > 3 ans

Guides des opérations spécifiques
ADEME/ATEE



Pensez aux opérations spécifiques

FICHE SYNTHÉTIQUE RELATIVE AUX OPÉRATIONS SPÉCIFIQUES EN INSTALLATION FIXE

- Pour permettre aux demandeurs de préparer la constitution une demande de CEE pour une opération spécifique en installation fixe, une fiche synthétique, téléchargeable ci-dessous, a été établie par le Ministère afin de présenter de manière concise le projet au PNCEE.
- Son objectif est d'aider le porteur de projet à vérifier les différents critères d'éligibilité du projet au dispositif des CEE. Les informations demandées ne remplacent en rien la demande de CEE qui devra être faite une fois l'opération achevée.

Fiche de présentation d'une opération spécifique en installation fixe

Montage du projet	
Nom du demandeur de CEE (raison sociale et SIREN)	
Entreprise bénéficiaire de l'opération	Raison sociale et SIRET ? Adresse d'implantation ? Activité principale de l'établissement où est prévue l'opération d'économies d'énergie ?
Autres entreprises concernées par le projet	Ex : Entreprise rachetant l'énergie... (Raison sociale et SIRET ? Adresse d'implantation ?)
Un schéma peut être inséré pour la bonne compréhension du montage du projet	
Aides	Liste des autres aides demandées
Site EU-ETS / ISO 9001 / ISO 50001 de l'entreprise où seront réalisés les travaux et d'autres entreprises concernées par le projet	Le bénéficiaire ou les autres entreprises objets du projet sont-ils soumis à la réglementation européenne sur les quotas carbone ? Si oui, est(sont)-il(s) éligible(s) à des quotas gratuits, et est(sont)-il(s) ISO-9001 ?
Lignes directrices ? Réglementation ?	Le projet suit-il l'une des lignes directrices du 15 juillet 2020 (LD-ETS) ? Préciser la réglementation applicable aux établissements (IED et ses BREFS associés, autres documents de référence...)
Calendrier	
Date de l'Audit énergétique	
Synthèse des dates clés prévisionnelles du projet	Dates envisagées de signature du contrat de travaux, des bons de commande principaux, du démarrage des travaux, de la facture des travaux, de la réception des travaux, de la mise en service, etc. (toute date utile à la compréhension des étapes du projet)
Présentation du projet	
Intitulé	
Conclusions de l'audit énergétique	Présentation courte de 5-6 lignes.
Actions menées	Présentation courte de 5-6 lignes. Un schéma peut être inséré pour la bonne compréhension des actions menées dans le cadre de ce projet.

Sommaire

- | | | | |
|---|---|---|------------------------------------|
| 1 | • Présentation du dispositif | 5 | • <u>Opérations spécifiques</u> |
| 2 | • Enjeux de la 5 ^{ème} période | 6 | • <u>Programme PACTE Industrie</u> |
| 3 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Industrie | 7 | • Conclusion |
| 4 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Tertiaire | 8 | • Des questions ? |

PACTE industrie

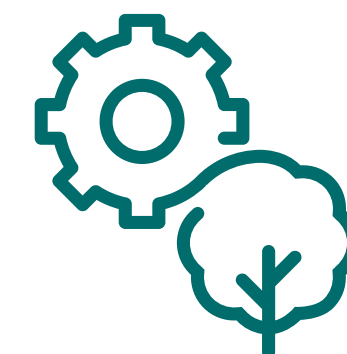
Accompagnements et Compétences

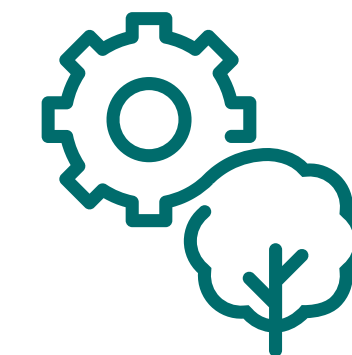
Parcours Accompagnement et Compétences pour la Transition Énergétique de l'Industrie

Présentation – mars 2023

Virginie Rocheteau, ADEME porteur du programme

Karine Maillard, ATEE porteur associé





PACTE Industrie : un portage par 2 acteurs de référence sur le sujet de la transition énergétique de l'industrie, l'ADEME et l'ATEE

Période 2019-2022

L'ADEME et l'ATEE ont acquis des retours d'expériences solides par :

L'expérimentation de méthodologies innovantes d'accompagnements



Trajectoires d'investissements multisites
Etudes d'opportunités mix énergétique
Audit effacement électrique
Audit stratégie d'achats d'énergie

ACT
Pas à pas

Construction de stratégie EE et décarbonation avec plan de transition associé (entreprises peu matures)

ACT
évaluation

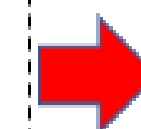
Evaluation de l'alignement de la stratégie de l'entreprise aux accords de Paris (entreprises matures)

Le pilotage de programmes CEE sur la cible industrielle

PRORÉFEI
Formation des référents
énergie dans l'industrie

INVÉEST
Formation des financeurs de
l'industrie au financement de
projets d'EE et bas carbone

PRO-SME_{En}
AIDE À L'ISO 50001
Certifications ISO 50 001



Période 2023-2026

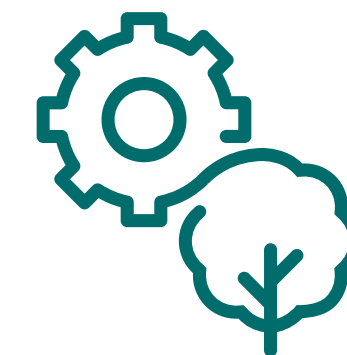
L'amplification par PACTE Industrie

Qui propose une offre adaptée au
niveau de maturité de chaque
industriel (parcours multimodal)

et

Qui respecte la nouvelle doctrine
programme CEE DGEC 5^{ème} période

Avec l'objectif d'enclencher un changement d'échelle dans l'engagement des industriels dans la planification de leur transition énergétique



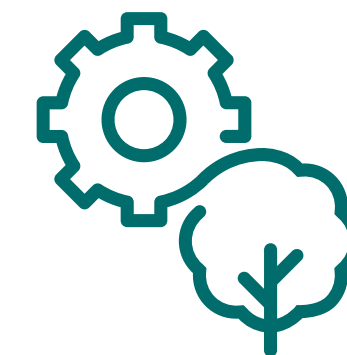
Vision synthétique de l'ambition du programme PACTE Industrie

- ✓ Porteur-pilote ADEME, porteur associé ATEE
 - ✓ Un budget 2023-2026 de 49 M€ financé par le dispositif CEE
- ✓ Objectifs sur la période 2023-2026 :
 - ✓ Formation de 2 700 acteurs de l'industrie
 - ✓ Accompagnement de plus de 1 700 sites et groupes industriels dans la planification de leur transition énergétique
- ✓ Un impact significatif en termes de sobriété énergétique et économique attendu :

Economies d'énergie attendues : 1 à 2 TWh économisés/an
soit 70 à 120 M€/an d'économies sur la facture énergétique des industriels

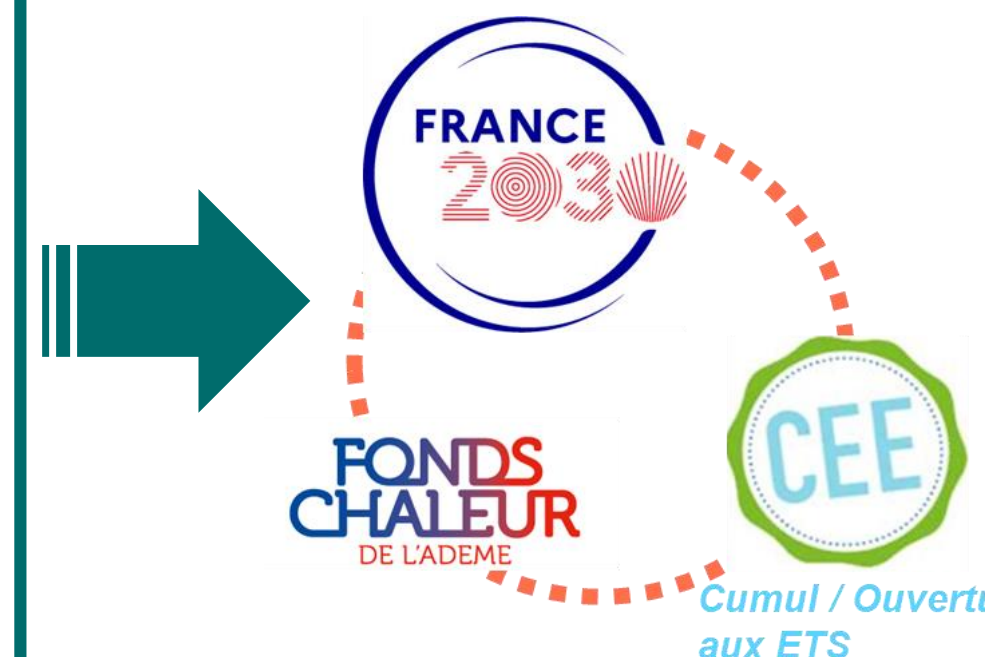
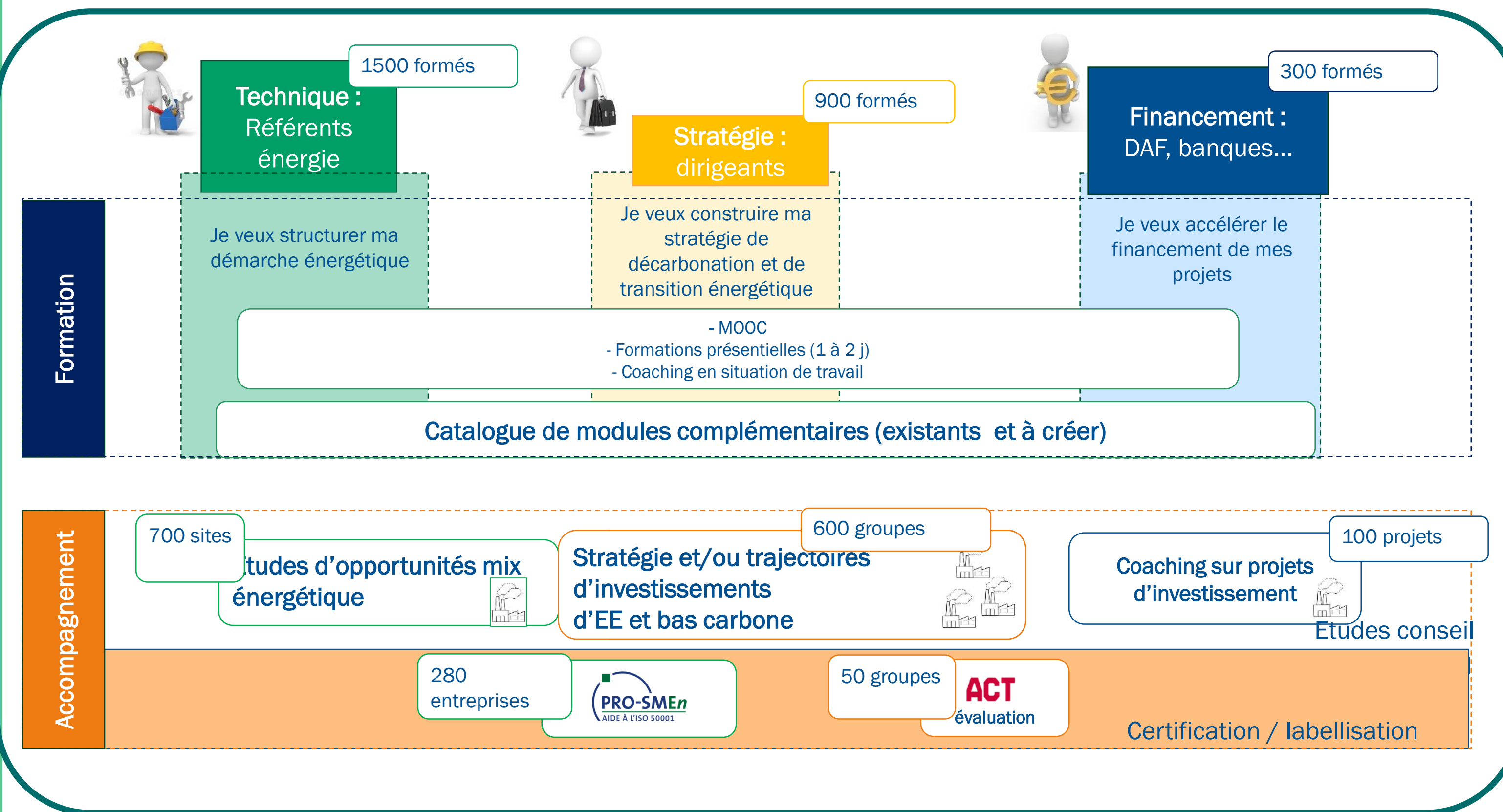
Pour rester informé et en savoir plus sur PACTE et la décarbonation de l'industrie :

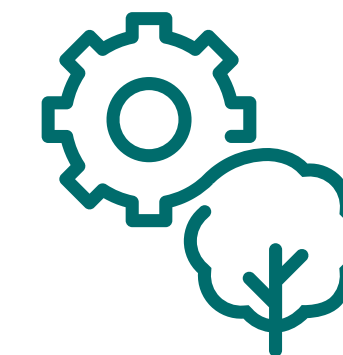
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie>



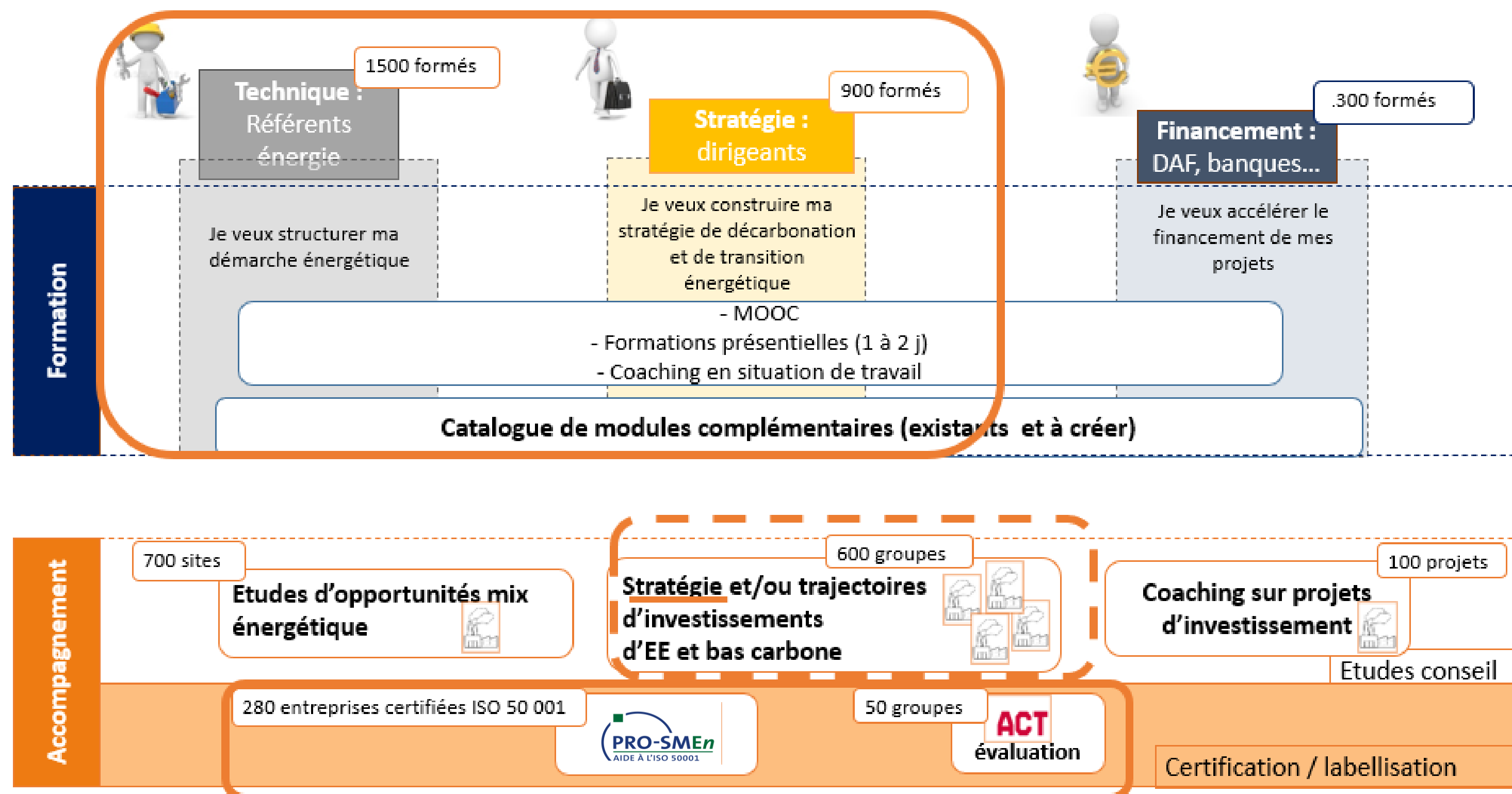
Un parcours multimodal pour les industriels adapté aux profils et à la maturité pour accélérer les efforts de sobriété des industriels

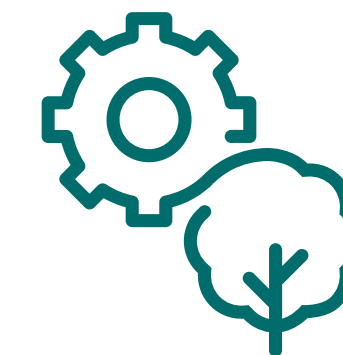
PACTE industrie
Accompagnements et Compétences



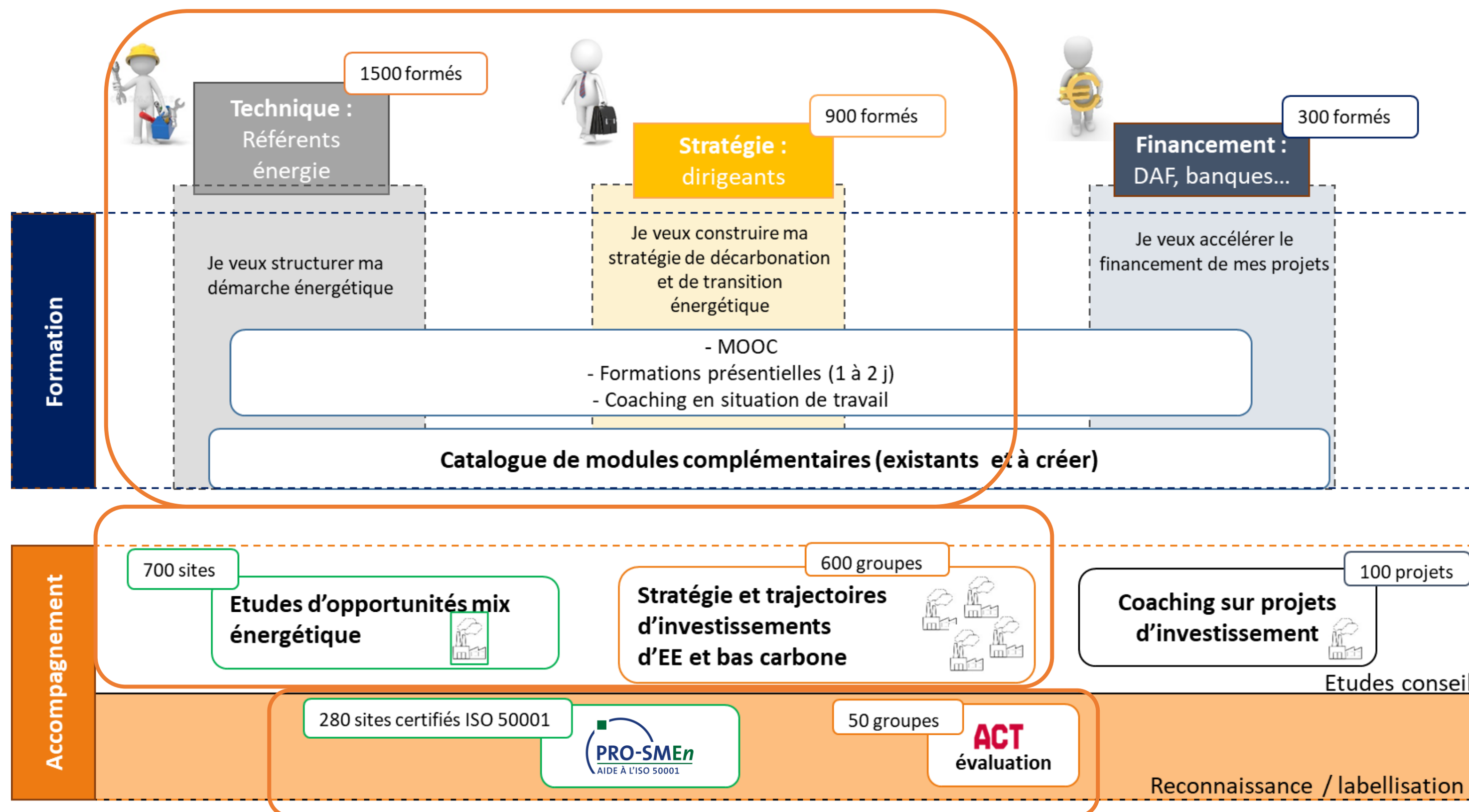


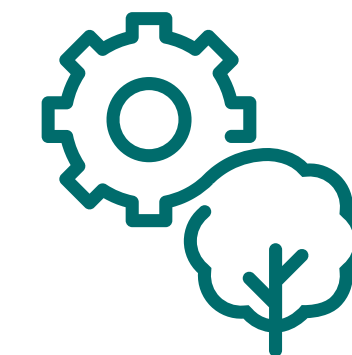
Déploiement de l'offre : disponible dès maintenant !



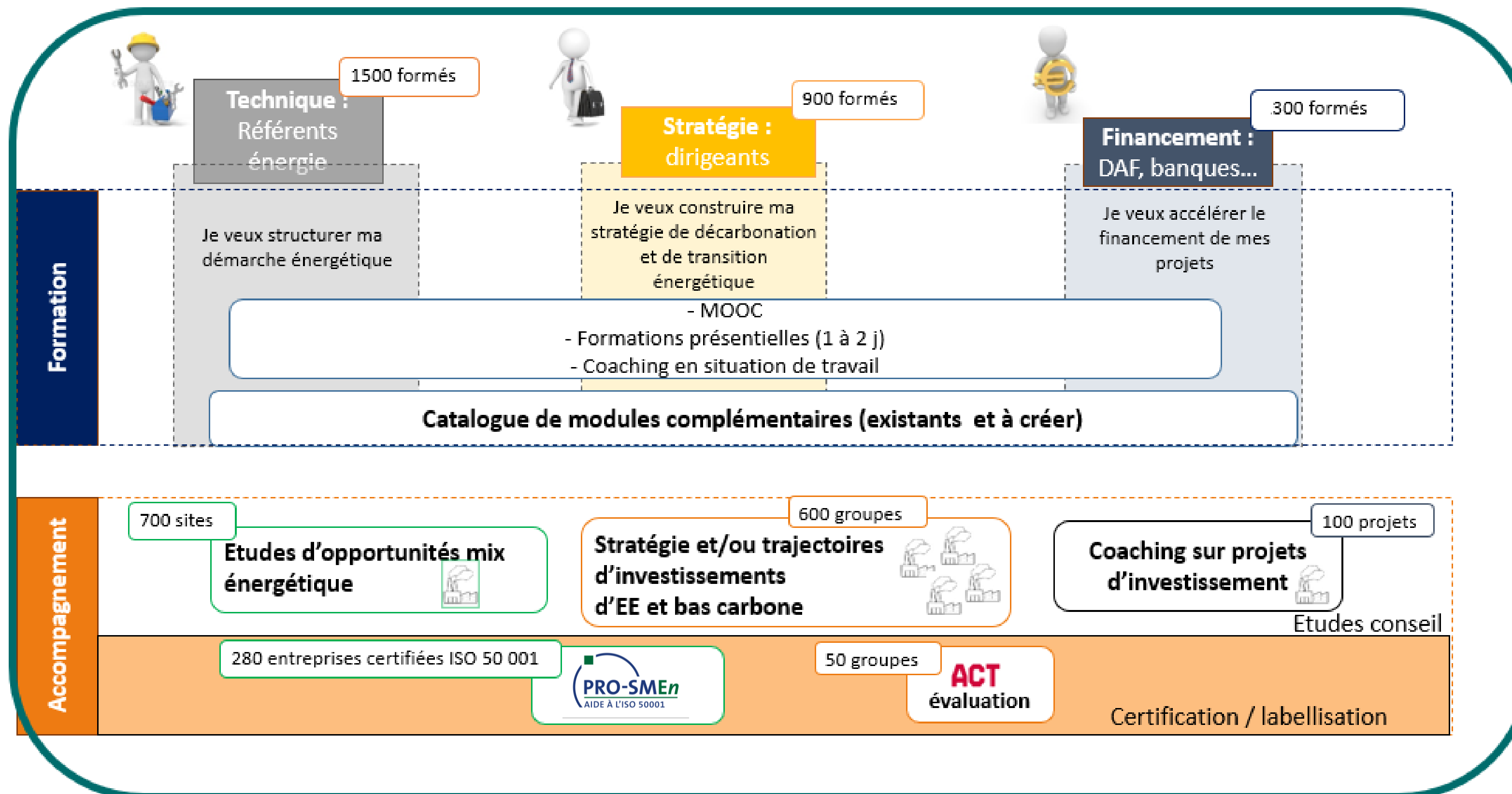


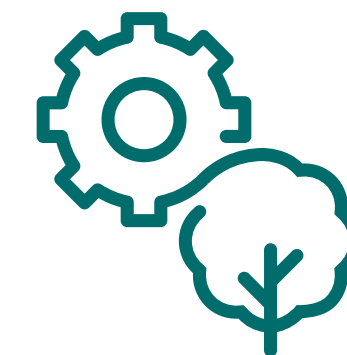
Déploiement de l'offre : disponible dès septembre !





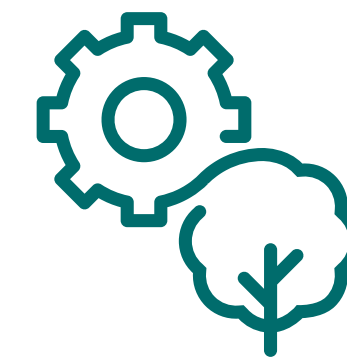
Déploiement de l'offre : disponible en janvier 2024 !





Passez à l'action et bénéficiez des aides du programme

	Technique	Stratégie
Formation	Devenir référent énergie PRORÉFEI www.prorefei.org	Construire sa stratégie Bas carbone - Act Pas à pas – Parcours Entreprises - Act évaluation – Parcours Entreprises www.formations.ademe.fr ACT
Etudes conseil		Étude Trajectoire Bas carbone « Act Pas à pas » www.agirpoulatransition.ademe.fr ACT
Certification Labellisation	La prime incitative à l'ISO 50 001 PRO-SME_{En} www.pro-smen.org AIIDE À L'ISO 50001	Évaluation alignement trajectoire bas carbone par rapport à l'Accord de Paris www.agirpoulatransition.ademe.fr ACT évaluation
	Communauté des Référents énergie - Échanges entre pairs et experts, boîte à outils www.atee.fr COMMUNAUTÉ DES RÉFÉRENTS ÉNERGIE	

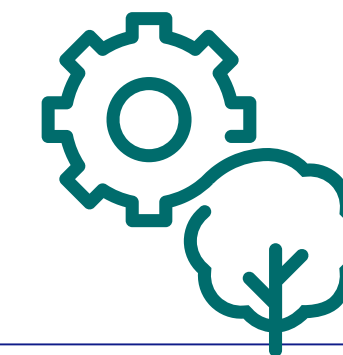


Le programme PACTE Industrie

PACTE
industrie
Accompagnements et Compétences

Focus formations en cours





La formation **TECHNIQUE** : **PRORÉFEI** en synthèse

<https://prorefei.org>

Cible

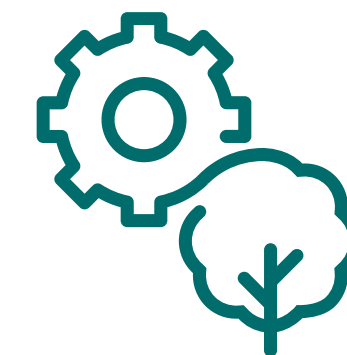
- Les salariés en charge de l'énergie

Objectifs de la formation

- Concevoir, mettre en place, coordonner des actions de maîtrise de l'énergie
- Impliquer et faire agir l'ensemble des acteurs de l'établissement sur la maîtrise de l'énergie
- Suivre et analyser les résultats obtenus
- Assurer une veille sur les évolutions dans le domaine de la maîtrise de l'énergie

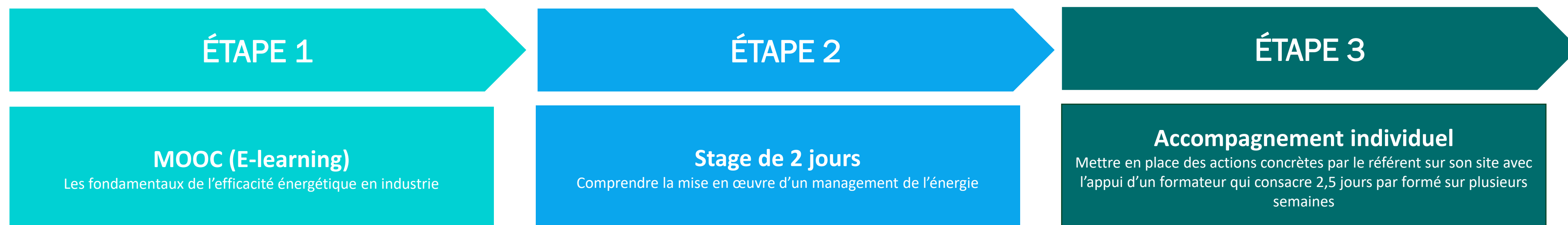
Contenus pédagogiques

- Connaissances théoriques fondamentales de l'efficacité énergétique en industrie
- Structuration et pilotage d'une démarche d'efficacité énergétique
- Mise en œuvre et coordination concrètement d'une ou des actions de maîtrise de l'énergie au sein de son entreprise, avec le soutien du formateur-accompagnateur



La formation **TECHNIQUE** : **PROREFEI** en synthèse

1- Parcours de formation en 3 étapes incluant un accompagnement individuel sur site de chaque formé



- ✓ Coûts pédagogiques : 3 700 €HT
- ✓ Prise en charge* : 80% pour les entreprises effectif SIREN <300 et 40% pour les autres**

2- Des modules complémentaires

- ✓ 6 modules complémentaires dont les achats d'énergie et le plan de mesurage indispensables pour réduire sa facture énergétique
- ✓ Durée : 1/2 journée ou 1 journée
- ✓ Coût : 225 €HT par 1/2 journée
- ✓ Prise en charge* : 100% pour les entreprises effectif SIREN <300 et 50% pour les autres**

3- L'accès gratuit* à la Communauté des Référents énergie

- ✓ Echanges entre pairs et experts
- ✓ Accès à une boîte à outils pratiques

PROREFEI c'est également :

- 14 organismes de formation
- 60 formateurs habilités

afnor
COMPÉTENCES

CCI LANDES

cetim

DAMETIS Academy

eqinov

ID3E
l'énergie pour durer

isodom

BUREAU VERITAS

NEPSEN U

IOG2 CONSULTANTS

optinergie

impulse+

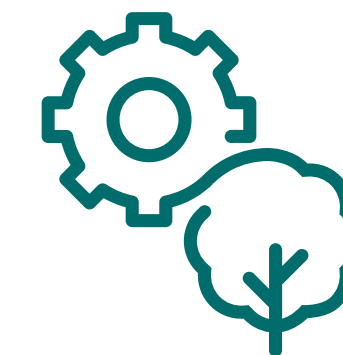
PLANAIR

ROZO

<https://www.prorefei.org>

* Sous conditions

** Dans la limite de 3 parcours par SIREN



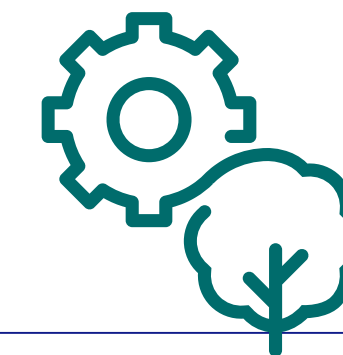
La Communauté des Référents énergie

- ◆ Accompagne les Référents énergie de tout niveaux, tout secteurs et tout horizons
- ◆ Aide les Référents énergie à remplir leurs missions le plus efficacement possible :
 - Echanges avec des pairs et des experts (webinaires, retours d'expérience, clubs régionaux, etc.)
 - Outils pratiques (guides techniques, outils de simulation, tutoriels, lettre d'information, veilles réglementaire et technologique, etc.)



Ce qui unit les membres de la Communauté des Référents énergie, c'est l'intérêt commun partagé pour réduire la consommation d'énergie





Formations ACT Pas à Pas et ACT Evaluation

<https://www. formations.ademe.fr>

Act Pas à pas

Climat60

2 jours

Objectif méthode : Développer une stratégie de décarbonation avec un plan de transition associé et le mettre en œuvre

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la démarche ACT Pas à Pas
- S'approprier la méthode et les outils associés
- Faciliter le dialogue avec le conseiller
- Savoir mobiliser en interne

Public visé : coordinateurs internes/ chefs de projet des entreprises

Act Evaluation

Climat63

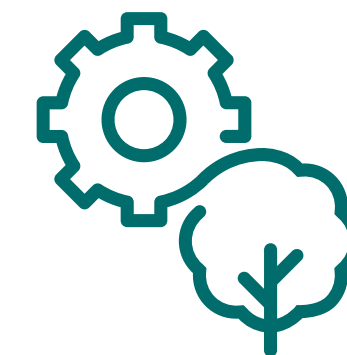
1 jour

Objectif méthode : Evaluer l'ambition de la stratégie de l'entreprise au regard de l'objectif de décarbonation de l'accord de Paris

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les méthodes ACT évaluation
- Être en capacité de suivre une évaluation ACT

Public visé : chefs de projet des entreprises



La formation Financement : en synthèse / Module à reconstruire

Cible

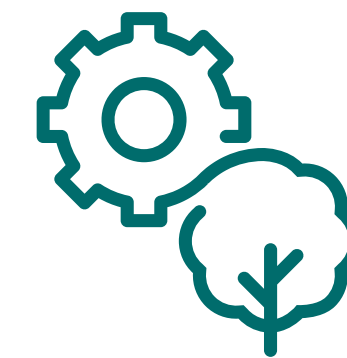
- Acteurs de la finance (DAF, banques)

Objectifs de la formation

- Identifier les sources et modes de financement adaptés aux projets d'EE et bas carbone
- Connaître les outils nécessaire à leur mise en œuvre

Contenus pédagogiques

- Levée des freins à l'investissement dans les projets de décarbonation
- Etapes de mise en œuvre et rôle des parties-prenantes du financement
- Processus et modes de financement des projets
- Montage de dossiers de demande de subvention robustes
- Maîtrise des risques financiers
- Mise en valeur des informations clés sur les volets financiers et stratégiques

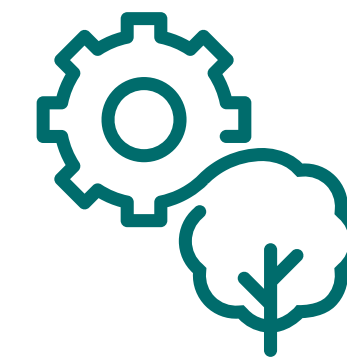


Le programme PACTE Industrie

PACTE
industrie
Accompagnements et Compétences

Accompagnements et
labellisation/certification





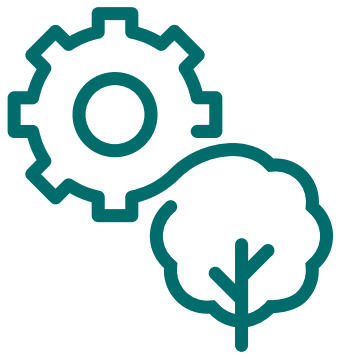
Vision synthétique des accompagnements 1/2

✓ Etude d'opportunité « Mix énergétique » à l'échelle d'un site

- ✓ **Objectif = décarboner le mix énergétique** (réduire impact carbone produit, limiter impact des taxes carbone sur ma compétitivité, stabiliser la facture énergétique)
- ✓ **5 leviers :**
 - ✓ Efficacité énergétique
 - ✓ Récupération de chaleur fatale
 - ✓ Production de chaleur renouvelable
 - ✓ Electrification des procédés et production électricité renouvelable
 - ✓ Autres postes : H2 vert

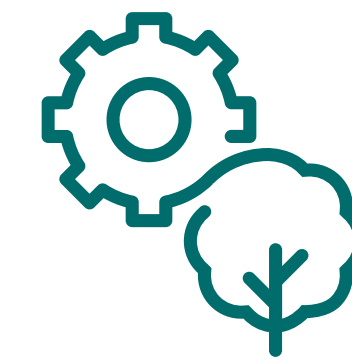
✓ Etude « Stratégie et Trajectoires d'investissement d'Efficacité Energétique & Bas Carbone », à l'échelle du groupe / plusieurs sites

- ✓ **Objectifs : se projeter sur réduction en GES et planification investissements associés**
- ✓ **Mise en œuvre = modélisation à partir de qq sites représentatifs du groupe pour :**
 - ✓ Construire sa stratégie d'efficacité et énergétique et Bas carbone = méthode ACT ➡ GWh économisés, t CO2 réduites
 - ✓ Construire la stratégie d'investissement ➡ € investissements à l'échelle du groupe, à horizon 5 à 10 ans



Vision synthétique des accompagnements 2/2

- ✓ **Accompagnement « Coaching de projet d'investissements »**
 - ✓ **Objectif = accompagner individuellement l'industriel sur un projet concret d'investissement**
 - ✓ **5 leviers :**
 - ✓ Modes financement adapté
 - ✓ Dériskage de projets (ex : chaleur fatale)
 - ✓ Arguments clés pour le financement de projets



Prérequis axe accompagnement PACTE Industrie hors certification et labellisation

Audit

Audit énergie non
réglementaire
Audits spécifiques



Accompagnement, stratégie & étude d'opportunité



- Etude d'opportunité mix énergétique
- Stratégie et/ou trajectoires d'investissement d'EE et bas carbone
- Coaching sur projets d'investissements

Etude de faisabilité

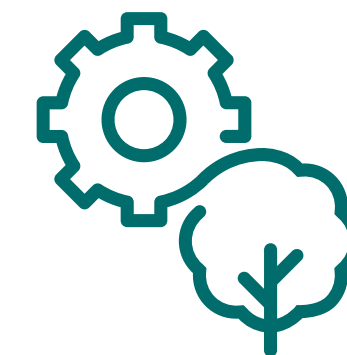
Décarbonation industrie
Récupération de chaleur et
EnR (budget Fonds chaleur)



Investissement



Cumul / Ouverture
aux ETS



Focus ACT Evaluation : accompagnement par un évaluateur ACT pour ...

Evaluer un plan de transition

Notation ACT

Les 5 questions guidant l'évaluation ACT



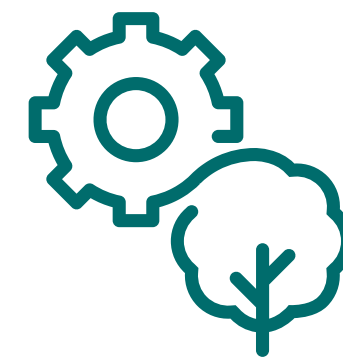
9 modules	
1	Objectifs de réduction
2	Investissement matériel
3	Investissement immatériel
4	Performance des produits
5	Management
6	Engagement Fournisseur
7	Engagement Client
8	Engagement public
9	Business Model

LE SCORE ACT EST CONSTRUIT SUR LES REPONSES AUX 5 QUESTIONS ET COMPOSE DE 3 NOTES



4 critères	
1	Modèle économique et stratégie
2	Risques business
3	Réputation
4	Cohérence et crédibilité

3 tendances	
+	Amélioration
=	Stable
-	Dégradation



Focus **PRO-SMEn** en synthèse

<https://pro-smen.org>

Objectif

- Accélérer la mise en place de Systèmes de Management de l'Energie (SMEn) selon la norme ISO 50001
- En versant **280 primes** à des entreprises une fois le certificat ISO 50001 obtenu

Cible

- Entreprises ayant un **code NAF de la liste PACTE**

Montant

- Prime égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés ISO 50001
- **Prime jusqu'à 40 000 euros**

Comment bénéficier de la prime ?

Etape 1

Inscription

Un **questionnaire** à remplir et envoyer à l'ATEE

à télécharger sur www.pro-smen.org

Date limite de dépôt
AVANT
le 31 décembre
2025

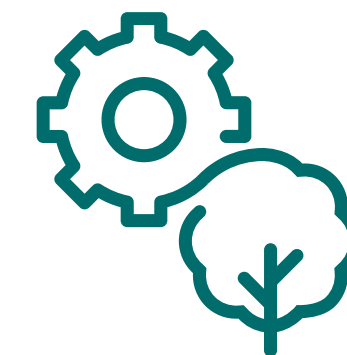
Etape 2

Demande de prime

Une fois certifié ISO 50001,
Un **formulaire** « **demande d'aide** » à remplir et envoyer à l'ATEE + pièces justificatives

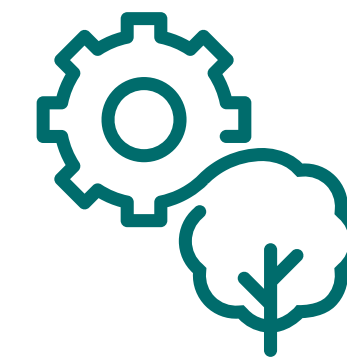
Date limite de dépôt :
AVANT
le 31 mai 2026

**Validation
et
délivrance
de la prime
par virement**



Modalités de prise en charge axes accompagnement

Actions	Assiette éligible (€ HT)	Taux d'aide
Formations	-	80% < 250 salariés 40% ≥ 250 salariés
Etudes opportunité mix énergétique (site)	10 000	
Stratégies & trajectoires d'investissements EE et bas carbone (multi-sites)	1 volet : 30 000 2 volets : 50 000	70% TPE 60% PME
Coaching projet investissement Act évaluation	5 000	50% ETI et grands groupes
Certification ISO 50 001	Dépenses énergétiques annuelles des sites bénéficiaires	20% plafonné à 40 000€



Merci de votre attention

Contacts PACTE Industrie :

- Virginie Rocheteau – Edouard Fourdrin, ADEME porteur du programme
- Karine Maillard, ATEE porteur associé

Sommaire

- | | | | |
|---|---|---|-----------------------------|
| 1 | • Présentation du dispositif | 5 | • Opérations spécifiques |
| 2 | • Enjeux de la 5 ^{ème} période | 6 | • Programme PACTE Industrie |
| 3 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Industrie | 7 | • <u>Conclusion</u> |
| 4 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Tertiaire | 8 | • Des questions ? |

Journée Technique CEE du 6 décembre 2023

*Les CEE, outil majeur pour économiser l'énergie.
Bilan, panorama et perspectives.*

Lieu : Maison de la Chimie Paris 7^{ème}

Streaming et enregistrement de la pléniere

Ouverture des inscriptions en septembre 2023 (Adhérent / Non Adhérent / Web)

Horaire :

8h30 Accueil

9h – 12h30 Plénière

Bilan et actualités de la 5^{ème} période du dispositif des CEE

Tour d'horizon des dispositifs Européens

Perspectives de la fin de la 5^{ème} période et évolution du dispositif pour la 6^{ème} période

12h30 – 14h Déjeuner

14h – 17h30 Deux Ateliers

Un atelier Bâtiments / Collectivités - Bailleurs Sociaux, Précarité, Réseaux

Un atelier Entreprises – Industrie, Transport, Agriculture

⇒ Appel à contribution pour partager des retours d'expériences d'opérations engagées, avec la présence de bénéficiaires.



Sommaire

- | | | | |
|---|---|---|-----------------------------|
| 1 | • Présentation du dispositif | 5 | • Opérations spécifiques |
| 2 | • Enjeux de la 5 ^{ème} période | 6 | • Programme PACTE Industrie |
| 3 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Industrie | 7 | • Conclusion |
| 4 | • Actualité sur les Fiches d'Opérations standardisées Tertiaire | 8 | • <u>Des questions ?</u> |

57

MERCI



Retrouvez toutes les actualités de l'ATEE sur :
www.atee.fr